



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE



Parcours scolaires : liaisons/ruptures, persévérance et continuité

Réseau d'Innovations Pédagogiques pour la Persévérance Scolaire

MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire) 79

QUOI?

5 établissements sont mis en réseau : un micro-lycée (Saint Maixent l'Ecole), 1 lycée général (Jean Macé à Niort), 1 lycée général et technologique (Jean Moulin à Thouars), 1 cité scolaire (Lycée Paul Guérin et LP Gaston Barré à Niort) et 1 lycée professionnel (LP Thomas Jean-Main à Niort).

L'accompagnement de ces structures est effectué par la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire et pour certaines avec la Cardie. L'objectif étant que tous soient suivis par l'une et l'autre.

Les 5 lycées ont une spécificité propre et donc chacun un dispositif en adéquation avec ses besoins. Le Microlycée de l'Académie de Poitiers, par sa spécificité de structure de retour à l'école, est dans son entièreté un laboratoire expérimental. Il sert donc de force de proposition aux autres établissements pour adapter des dispositifs aux besoins de raccrochage scolaire.

Chaque lycée a nommé son dispositif SAS (Structure d'Appui ou d'Accueil et de Soutien). Certains ont privilégié la concertation d'équipe, d'autres le tutorat, d'autres la remédiation voire la méditation.

Les champs d'expériences sont le lieu (salle commune et/ou salle d'accueil), le temps (rythme scolaire), la posture (accompagnement).

L'objectif de chaque structure et dispositifs est la transférabilité en interne (avec la communauté pédagogique) et en externe (avec un essaimage dans les autres lycées)

Les temps d'échanges entre structures sont instaurés, des temps de formation commune et aussi des temps de diffusion via le réseau des référents décrochages des lycées.

Lien avec la recherche

Le Microlycée est un lieu ouvert à la recherche. Le GRESCO (Groupes de recherches et d'études sociologiques de Centre Ouest) et une doctorante de la FESPI (Fédération des Etablissements Scolaires Pédagogiques Innovants) ont suivi ou suivent la structure. Pour les SAS, une demande est en cours auprès d'Etienne Douat, Maître de conférences à l'université de Poitiers pour un suivi des accompagnements.

Quel(s) thème(s) ?

Alliances éducatives (familles, autres établissements, associations, collectivités locales, entreprises, etc.)
Bien-être à l'école, climat scolaire, ergonomie des établissements
Consolidation des apprentissages fondamentaux
Décrochage scolaire
Ecole inclusive
Evaluation des élèves
Orientation
Passerelles (inter-degrés, inter-cycles, inter-établissements)

Quel(s) dispositif(s) ?

Accompagnement personnalisé

Actions et projets éducatifs

Quelle(s) matière(s) ?

Toutes

Quelle(s) compétence(s) ?

Les méthodes et outils pour apprendre

La formation de la personne et du citoyen

QUI ?

L'action est protéiforme.

L'accompagnant est principalement un enseignant volontaire coopté ou recruté sur poste à profil. Mais l'accompagnant peut aussi être un élève comme l'expérimentation effectuée sur un des SAS du dispositif.

La vie scolaire a un rôle central dans l'action des SAS des lycées.

L'accompagné est un élève volontaire repéré par des prescripteurs extérieurs dans le cadre des PSAD (Plateforme de Suivi et d'Appui au Décrocheurs) ou en interne par le GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire).

L'équipe

Académie de Poitiers

Patrick Delaunay (Coordinateur MLDS79)

Les participants

Nombre d'établissements	5
Nombre de classes	Toutes les classes des établissements impliquées soit environ 200
Nombre d'élèves	Potentiellement, tous les élèves des établissements participants ; une dizaine d'élèves sont prise en charge par établissement, les élèves peuvent entrer et sortir du dispositif au fil de l'année
Nombre d'enseignants	Tous les enseignants des établissements impliqués
Nombre de participants autres	5

OU ?

Un département étendu et rural peut signifier un certain isolement même à l'ère du numérique. La construction s'est voulue cohérente et non dans l'urgence.

Deux pôles ont été concomitamment créés : l'un en zone rurale avec le Microlycée sur la ville de Saint-Maixent l'Ecole ; l'autre dans la ville préfecture, à Niort, avec trois SAS.

A partir de cette année, deux collèges vont sur une démarche d'expérimentation autour du Microlycée et un lycée du nord du département s'inspire de la construction des SAS de Niort.

Le ou les niveaux :

Lycée

Les établissements :

Microlycée de Saint Maixent l'Ecole

LGT Jean Macé à Niort

LGT Jean Moulin à Thouars

LGT Paul Guérin à Niort

LP Gaston Barré à Niort

LP Thomas Jean-Main à Niort

POURQUOI ?

Dans le cadre de la circulaire FOQUALE d'avril 2013, des dispositifs de ce type étaient demandés. En 2014, en même temps que la démarche de création du Microlycée, un premier SAS voyait le jour.

En 2015, le Microlycée faisait sa rentrée et un SAS fut initié à chaque rentrée depuis.

Le constat était qu'il fallait s'inspirer de l'esprit de la circulaire : prévenir et remédier. Les SAS sont mis en place pour cette mission première et le Microlycée pour la seconde.

Cependant les besoins et les outils sont communs. Le Microlycée expérimentant afin de transférer au lycée munis d'un SAS. D'un côté on endigue le nombre de décrocheurs en les maintenant dans l'établissement qui se dote d'outil et de l'autre on reprend des jeunes décrochés.

Après un travail de repérage, les établissements scolaires sont souvent démunis pour faire face à certaines situations. Si l'intention est là, l'outillage est souvent méconnu. La création d'outils en lien direct avec le territoire et le profil de l'établissements est nécessaire mais elle est souvent isolée, s'essouffle, manque de réflexivité.

La mutualisation des expériences, la création d'outils communs évalués et mis en perspective pas la recherche, l'analyse de la pratique, la transférabilité d'un dispositif à un autre pour appliquer ensuite dans des établissements classiques, tout ceci est à l'origine du projet de réseau.

Indicateur(s) qualitatif(s)

La baisse du nombre de décrocheurs, les réussites aux examens, l'amélioration du climat scolaire sont les critères principaux.

Les bilans se font début juillet (résultats) et début septembre (confirmation d'orientation).

Sources d'inspiration externe

Les Microlycées Eric de Saint Denis, Nathalie Broux 2011

QUAND ?

Date de début	Date de fin
15/09/2018	30/06/2021

COMMENT ?

Le point commun de chaque structure ou dispositifs est l'accompagnement du coordonnateur MLDS.

Les SAS se sont construits en s'appuyant sur la création et la mise en œuvre du Microlycée. Chacun est allé piocher dans les outils expérimentés mais en a créé aussi.

Le coordonnateur départemental MLDS a fait le lien en accompagnant la préfiguration des SAS par deux à trois jours de formation avec l'équipe-noyau et les référents décrochages.

Après la création des premiers SAS, la deuxième étape consiste à une mise en réseau concrète par des journées de formation et des échanges de pratiques. Un outil collaboratif numérique doit être créé.

Modalités de mise en œuvre

Le Microlycée bénéficie de moyens structurels type lycée (heures postes-6,5 ETP ; HSE, IMP) et de fonds régionaux.

Les SAS bénéficient de moyens principalement pris sur des dotations établissements sauf un accompagnés par la CARDIE qui dispose de moyens pour la coordination et l'accompagnement (HSE-IMP).

La MLDS va pouvoir faire bénéficier du FSE les SAS et le Microlycée.

La CARDIE va accompagner la mise en réseau sous la forme de proposition de formation.

L'ESPé entre dans le réseau. Les stagiaires, pour leur projet coopératif, peuvent s'inscrire dans cet accompagnement.

6 stagiaires en M5 vont consacrer chacun 100 heures au projet.

QUEL BILAN ?

Modalités d'évaluation ?

Auto-évaluation de l'action par l'équipe pédagogique

Évaluation par des chercheurs

Résultats

Le nombre de jeunes suivis par an dans ces dispositifs est de l'ordre d'une centaine. Par rapport à des lycées sans dispositif, le maintien en formation ou la sortie positive est supérieure de 30%. Le nombre de jeune suivi en GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire) décroît : sur le plus ancien SAS, en 5 ans nous sommes passés de 31 jeunes à 7. Ceci s'explique par le fait qu'un jeune ne « traîne » pas sa difficulté scolaire sur trois ans mais est pris en charge dès sa seconde.

Les équipes sont mieux outillées et transfèrent des pratiques dans leur équipes pédagogiques « classiques ».

ET APRÈS ?

La disparition du décrochage est un vœu partagé mais son accompagnement travaillé dans ces structures avec une transférabilité évaluée est l'objectif final.

Dans un premier temps, l'objectif est un essaimage des dispositifs sur tous les lycées en appui des GPDS.

Dans un second temps, ces dispositifs doivent pouvoir agréger un maximum d'enseignants pour s'inscrire dans le projet d'établissement et la formation des personnels.

Suites de l'action

Le modèle est en train d'être étudié à l'échelle interacadémique, là où il y a un Microlycée qui peut être fédérateur.